

LE MESSERO LIEN

 - Bulletin municipal de Messery -



N°1

HIVER 2025

**SIVU
LES PETITS CRAYONS**

Affaires scolaires | p. 8

**ASSOCIATION
COEUR D'AGATE**

Dossier | p.10

**CHENILLES
PROCESSIONNAIRES**

Environnement | p.14



8

AFFAIRES SCOLAIRES
PRÉSENTATION DU SIVU

10

DOSSIER
**L'ASSOCIATION
COEUR D'AGATE**



14

ENVIRONNEMENT
**CHENILLES PROCESSIONNAIRES,
ESPÈCE INVASIVE**

3

EDITO

4

RETOUR EN IMAGES

6

LA MAIRIE VOUS INFORME

8

AFFAIRES SCOLAIRES

10

DOSSIER

12

AMÉNAGEMENT - URBANISME

14

ENVIRONNEMENT

16

VIVRE ENSEMBLE

17

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

18

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

19

L'AGGLO VOUS INFORME

20

AGENDA

Mentions Légales

Parution : Février 2025
Dépôt légal : À parution
Editeur : Mairie de Messery
Imprimeur : Imprimerie UBERTI JOURDAN - 144 Avenue du Mont Blanc, 74130 BONNEVILLE
Directeur de publication : Serge BEL, maire
Responsable rédaction : Nathalie VUARNET, 1ère adjointe
Création : Service communication et Nathalie Vuarnet

Rédacteurs : Serge BEL, Amélie COLLOMB, Christel DUVIVIER, Emilie GRAND, Léa OSSEDAT, Thomas SEVESTRE, TAM, Gérard Tedeschi, Grégoire THIEFFRY, Nathalie VUARNET, école Les Petits Crayons

Crédits photos : Emilie GRAND, Roseline MEGHEZZI, Léa OSSEDAT, TAM, Nathalie VUARNET, école Les Petits Crayons

Chers Messerolins,

Le dernier conseil municipal a tranché, suite aux démissions de MM Rodrigues et Noir. Personne ne voulant prendre la suite pour entrer dans l'exécutif, j'ai proposé de rester à trois adjoints pour terminer notre mandat. Aussi madame Nathalie Vuarnet devient première adjointe, madame Roseline Meghezzi devient deuxième adjointe et Monsieur Claude Gérard troisième adjoint. J'ai rééquilibré les attributions par arrêtés de chacun d'eux pour m'accompagner dans les tâches dévolues à l'exécutif. Il ne vous échappera pas malheureusement que nous allons nous recentrer sur l'essentiel des actions. A noter que Monsieur Alexis Mari renonce à se maintenir comme conseiller délégué par manque de temps ; il continuera toutefois à organiser et à animer le Conseil Consultatif.

Nous sommes actuellement sur les préparations des différents budgets primitifs de la commune et du SIVU pour l'école. 3 points méritent qu'on s'y arrête :

- Nous allons continuer à équiper les points d'apport volontaire de caméras. Les dépôts sauvages, ces tas de sacs en plastique et de cartons qu'on retrouve au matin près des sites sont une calamité et nous ferons tout pour y remédier. Gare aux contrevenants...Les amendes seront salées !
- Les travaux de la nouvelle salle des Semiss que la population pourra utiliser pour y organiser ses fêtes ou réunions de familles se poursuivent et le bâtiment sera terminé en fin d'année.
- Chaque semaine, à la cantine, nous sommes obligés de refuser des enfants, faute de place ; cela n'est pas normal. Dans le cadre du SIVU et en accord avec la commune de Nernier, nous avons décidé d'agrandir le restaurant scolaire.

Sur le plan intercommunal, l'agglomération a arrêté le PLUiHM en conseil communautaire le lundi 10 février. Ce n'est que la première phase sur le futur aménagement du territoire.

“ [...] en accord avec la commune de Nernier, nous avons décidé d'agrandir le restaurant scolaire. ”

Les communes doivent sous trois mois rendre leurs avis. Vous aurez rendez-vous en juin et juillet pour vous exprimer lors de l'enquête publique.

À compter de juillet 2025, votre facture d'eau va évoluer, vous allez avoir des diminutions sur le tarif au M3 suite aux dernières décisions du conseil d'exploitation de l'eau qui doivent être approuvées par l'assemblée de l'agglomération le 25 février pour harmoniser les tarifs sur le territoire des 25 communes. La taxe d'assainissement va aussi diminuer.

Un mot pour finir concernant notre garde-champêtre, Aurélien PICAUD : il est très présent dans Messery ; certains diront trop présent... Mais ne faut-il pas parfois une certaine sévérité et intransigeance, pour éviter qu'un jour un passant se fasse faucher à un passage protégé ou qu'un cycliste se fasse renverser au bord d'une route ?

Serge BEL
Maire de Messery

La mairie vous accueille

Mairie de Messery
Place de la mairie - 74140 MESSERY
04.50.94.71.57 - accueil.mairie@messery.fr

Lundi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h



À CHACUN SON SAPIN



En bois, carton, bouchons ou autres, les sapins ont colonisé l'espace Littorelle le temps des fêtes. L'exposition "À chacun son sapin" a rencontré un vrai succès.

On espère qu'elle donnera des idées et des envies de surcyclage ou supra recyclage* !

**Pratique qui consiste à réutiliser des articles en fin de vie, de les transformer, pour un usage différent de son usage initial.*

Ce processus est un moyen d'optimiser l'utilité d'un produit et d'allonger son cycle de vie. Il s'inscrit dans une volonté de réduire les déchets.



SOIRÉE PYJAMA

En pyjama, blottis sous un plaid, sans oublier Doudou, les enfants ont savouré quelques histoires...



THÉÂTRE

La Cie Atheca a présenté une lecture-spectacle retraçant la tragédie d'Habère Lullin un soir de Noël 1943.





Pour sa première édition à Messery, 903.70€ de dons ont été récoltés pour le Téléthon.

Balade en âne, circuit VTT avec l'association 2P2R, écharpes en tricot, crêpes et marrons chauds ont réchauffé le public.



REPAS DES AINÉS



C'est le groupe " Le Vent des Alpes" qui a été choisi pour animer l'après-midi.

C'est par une très belle journée ensoleillée que les habitants de plus de 70 ans ont répondu présent à l'invitation organisée par le CCAS, le dimanche 26 janvier, pour le banquet annuel de la nouvelle année.

Pas loin de 60 aînés ont été accueillis et ont apprécié de se retrouver ensemble autour des tables décorées dans la salle des fêtes.

Les discussions allaient bon train, certains se remémoraient le temps, d'autres parlaient de souvenirs assez lointains, ou encore, profitaient de ces instants pour créer de nouveaux liens avec les messerolins fraîchement installés sur la commune.



LE MESSERO'LIEN

Le bulletin municipal fait peau neuve

Depuis le 1er janvier 2025, la commune de Messery a décidé de reprendre en main la conception du bulletin municipal.

Jusqu'à présent, le graphisme et l'impression étaient sous traités à des entreprises extérieures. Pour des raisons économiques mais aussi de délais et de libertés esthétiques, la création se fera en interne. Seule l'impression sera réalisée par un prestataire local.

Un nouveau nom !

Suite au sondage lancé en mars 2021 sur un nouveau nom pour le bulletin municipal, c'est le nom MESSERO'LIEN qui a été retenu.

Dans un prochain numéro, on vous fera découvrir l'envers du décor !

APPEL

À vos instruments !



Vous êtes musicien(s), seul ou en groupe, professionnels ou amateurs et vous souhaitez vous produire sur scène ?

La mairie de Messery recherche des participants pour la Fête de la Musique le samedi 21 juin 2025 !

Attention, nous cherchons des musiciens bénévoles.

Contact :

info-animations

04.50.94.75.55

info-animations@messery.fr

FRONTALIERS

Faites-vous recenser !

Vous habitez Messery et travaillez dans le canton de Genève ? Participez au recensement des frontaliers quelle que soit votre nationalité.

Pourquoi ?

Le Canton de Genève verse chaque année aux départements de Haute-Savoie et de l'Ain une indemnité liée au pourcentage de la masse salariale des employés dans le Canton de Genève résidant en France.

La commune de Messery réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.



565 Messerolins sont travailleurs frontaliers



725 955€ reversé à Messery en 2024

Il est donc important de connaître le nombre de travailleurs frontaliers qui habitent sur le territoire communal : cela contribue à offrir une meilleure qualité de service dans nos équipements pour TOUS les habitants.

Cette déclaration est un acte civique, elle est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus.

Comment ?

Pour participer au recensement, demandez le formulaire par mail à accueil.mairie@messery.fr ou directement en mairie.



ETAT-CIVIL

Mariages :

Emilie BURRI et Amine FRIKISS, le 30 novembre 2024

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est entré en application. Ce règlement prévoit, entre autres, que les données personnelles ne peuvent plus être rendues publiques sans un consentement écrit de la personne concernée. Cette réglementation s'applique également aux publications de l'état-civil dans les bulletins municipaux. Dès lors, les publications de naissances, mariages et décès sont soumis à autorisation écrite et signée de la part des personnes concernées ou, dans le cas d'un décès, de la part d'un proche.

Désormais, si vous souhaitez que votre événement de vie soit publié dans notre journal municipal, nous vous invitons à renseigner un bulletin disponible en mairie.

INFOS

- CCAS : les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2025 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).
- Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées, vous renseigner à l'accueil de la Mairie au 04.50.94.71.57 ou consulter le site internet.
- Pour obtenir la liste des jeunes personnes faisant du baby-sitting vous renseigner à l'accueil de la mairie au 04.50.94.71.57 ou consulter le site internet.

Expression groupe minoritaire :

Pas d'article transmis

APPEL

Aux talents !



Vous avez des talents de photographe ou de rédacteur ? Rejoignez l'équipe du Messero'Lien et proposez vos articles !

La mairie se donne le droit d'accepter, refuser ou modifier vos articles.

BIENTÔT 16 ANS !

Pensez au recensement



Vous êtes français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Faire son recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **obligatoire**.

Qui ?

Garçons et filles de nationalité française

Où ?

À la mairie de son domicile

Quand ?

Dans les 3 mois suivant les 16 ans

Avec quoi ?

Le livret de famille et un justificatif de domicile

Pourquoi ?

- Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, BAC, CAP, BEP, etc...)
- Pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- Pour l'inscription d'office sur les listes électorales

SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMEZ !



Face aux constats de nombreuses incivilités, une campagne d'installation de caméras sur les Points d'Apports Volontaires est en cours. Des sanctions financières seront appliquées aux contrevenants.

LA NUIT EST BELLE 2025 !

Appel à extinction lumineuse le week-end du 11 au 13 avril 2025

Évènement de sensibilisation à la préservation du patrimoine nocturne du Grand Genève, La Nuit est Belle revient le vendredi 11 avril 2025.

Les communes auront le choix d'éteindre la nuit du vendredi 11 avril ou la totalité du week-end.

En 2019, au lancement de la démarche, 40 communes sur 209 du Grand Genève – soit 19 % – pratiquaient l'extinction nocturne quotidienne. Aujourd'hui, ce sont 140 communes et leurs habitants qui ont choisi l'extinction totale ou partielle soit 67% de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Dans le Genevois français, ce chiffre atteint plus de 90 % des communes.

Le défi à relever reste l'éclairage privé. L'édition 2025 renforce ainsi son appel à éteindre l'éclairage artificiel excessif auprès des privés : commerces, habitants ou entreprises.

Cette 5ème édition est placée sous le thème de la culture de la nuit et Messery participera une nouvelle fois avec une exposition à l'Espace Littorelle du 7 au 19 avril et avec une soirée le vendredi 11 avril.



À l'initiative du Maire, un **Plan Communal de Sauvegarde** est en cours d'élaboration pour Messery.

Ce PCS prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des vulnérabilités et risques majeurs présents et à venir sur notre territoire.

Un **Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)**, sera publié prochainement pour informer la population sur les risques, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour s'en protéger.



UN SIVU EST NÉ ! (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Une nouvelle entité pour gérer les affaires scolaires

Depuis le 1er septembre 2025, les communes de Messery et Nernier ont décidé de constituer un SIVU pour gérer les affaires scolaires et périscolaires. Le SIVU est composé d'un président, M. Serge BEL; deux 2 vice-présidents : M Breuza, maire de Nernier et Mme Meghezzi, adjointe à Messery; de 4 membres de la commune de Messery et 2 membres de la commune de Nernier.

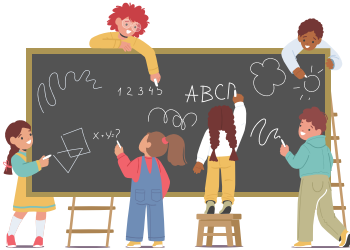


Pourquoi ?

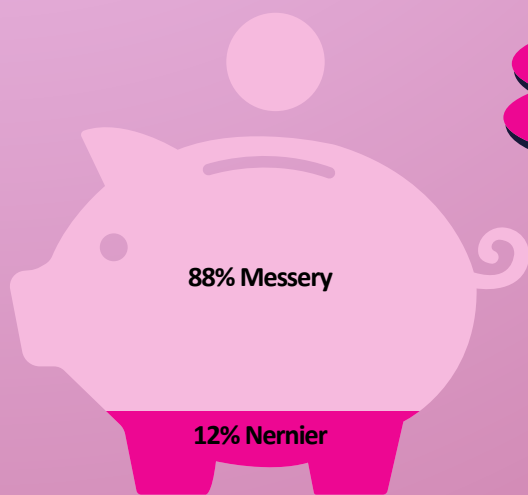
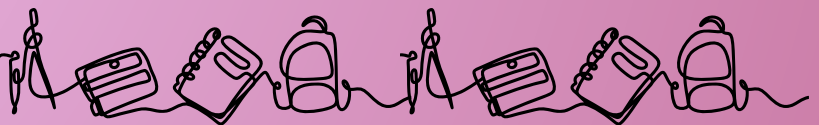
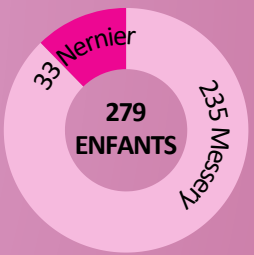
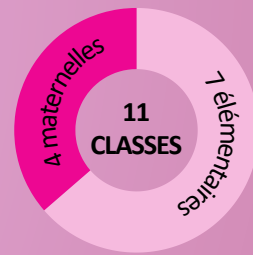
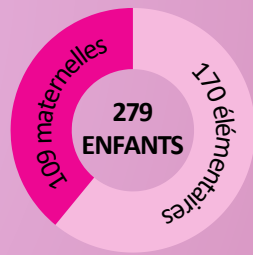
Du fait de l'absence d'école sur leur commune, les enfants de Nernier sont accueillis depuis plusieurs années à Messery.

Les communes de Nernier et Messery ont décidé de se regrouper au sein du SIVU pour la création, l'organisation et la gestion en commun, dans le domaine de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire :

- des biens mobiliers et immobiliers,
- du restaurant scolaire,
- de la garderie périscolaire,
- du personnel,
- des installations.



LE SIVU EN CHIFFRES



1 Responsable des Affaires Scolaires et périscolaires



9 Agents Périscolaires dont 1 adjointe administrative, 1 coordinatrice et 1 renfort ATSEM



VIVE LES CRÊPES !

La semaine du 3 au 7 février nos petits élèves de maternelle ont voyagé à travers les crêpes, en préparant des crêpes de divers pays et régions : crêpes traditionnelles, crêpes bretonnes, crêpes mille trous, pancakes.

Des parents que nous remercions ont aidé et accompagné les élèves à la préparation le matin. L'après-midi fut réservée à la dégustation.... Nous ne serions dire quelles étaient les meilleures...en tous les cas ce fut une réussite !



PLOUF !



Dans le cadre du savoir nager, les élèves des classes de GS et CE1 ont assisté à des séances de natation à l'espace David Lloyd, séances encadrées par les maîtres nageurs, les parents agréés et les enseignants. Les élèves ont appris à appréhender l'eau : se déplacer dans l'eau, sous l'eau...et les élèves de CE1 ont pu valider le savoir nager en sécurité.



APPRENTIS PHILO

Cette période, les classes du CP au CM2 ont participé aux cours de philosophie animés par Céline Ohannessian.

Notre philosophe attirée manie l'art de Socrate « la maïeutique : l'art d'accoucher les esprits » avec une grande dextérité, puisque jamais elle n'influe dans la prise de parole de l'enfant, qui se sent toujours libre de dire ce qu'il a à dire.

C'est donc avec grand bonheur qu'ils ont plongé dans le thème du voyage, parcouru les chemins verdoyants de leurs imaginations, éprouvé la sensation d'un questionnement qui soulève mille autres questions : C'est quoi le voyage ? Que permet-il ? Fait-il peur ? C'est quoi sortir de soi ? Aller à la rencontre de l'autre ? Peut-on voyager de différentes façons ?

Toute l'équipe enseignante de l'école de Messery remercie Céline et les enfants pour ce passionnant voyage intérieur, qui nous fait prendre en considération autrui.



L'ASSOCIATION COEUR D'AGATE

Aider les aidants

Cœur d'Agate est née d'un vécu personnel suite au cancer d'un membre fondateur mais également au vécu des autres membres.

Le but de l'association est de soutenir, mais également de donner un moment de répit aux Aidants lors de journées événements mais aussi dans leur quotidien. L'association a un rôle de formation, d'information et de soutien aux familles.

🗨️ **Nous avons fondé l'association suite au cancer de mon mari Victorien. Cela a donné un sens et un projet de vie pour venir en aide aux Aidants.** 🗨️
La présidente

Dès l'annonce d'une maladie ou pathologie, les Aidants sont plongés dans une sorte de « tunnel ». Cœur d'Agate va alors apporter soutien, information et soulagement aux Aidants dans les démarches administratives, le soutien psychologique et physique. L'objectif est également de rediriger les aidants quand cela est nécessaire auprès des institutions et structures compétentes. Parallèlement, l'association prend en charge les malades, les personnes avec des pathologies, les personnes âgées, les enfants...

Une équipe professionnelle pluridisciplinaire :

L'association met à disposition des professionnels médicaux (praticiens), paramédicaux (aides-soignants, infirmiers, psychologues, assistants sociaux) mais également des professionnels du bien être (sophrologie, relaxation, coach de vie, sportif...). L'objectif est que les professionnels se rendent disponibles auprès des Aidants et non l'inverse.

Journée mensuelle de l'aidant :

L'association fait bénéficier gracieusement des journées mensuelles autour d'activités ludiques, culturelles ou sportives aux Aidants mais également aux membres proches de la famille qui sont souvent les victimes collatérales de la maladie.

Ces journées sont un temps d'échanges et de partage.

Ce sont des journées où les Aidants ne pensent qu'à eux mais pourront également profiter de leurs entourages sans contraintes.

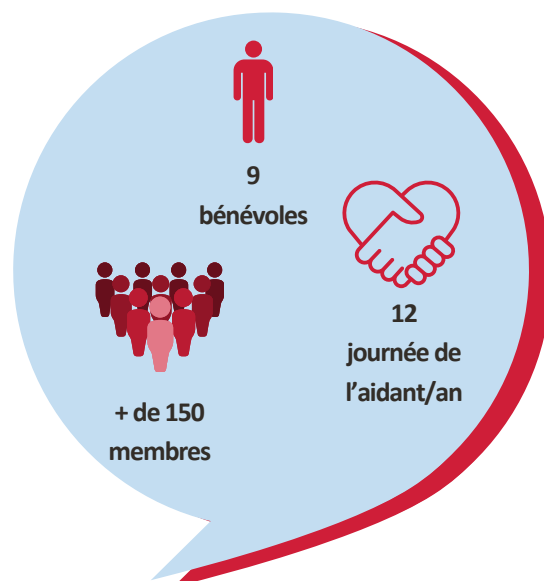
La caravane de l'Aidant :

En Haute-Savoie, Cœur d'Agate soutien les aidants et leurs familles en cas de maladie, de vieillissement ou de handicap d'un proche, au travers de manifestations mais aussi au sein de la Caravane de l'Aidant.

Afin de permettre aux aidants « **d'OSER LE REPIT** », l'association a acquis une structure mobile : La caravane des Aidants. Elle s'installe sur une journée dans les villes et villages du département pour accueillir aidants et



Cœur d'Agate



aidés. Le souhait était d'avoir un lieu d'écoute, de partage, de formation et d'information. Le développement de l'entraide et des échanges des aidants est un besoin réel. Il faut mettre en avant le rôle si IMPORTANT des aidants et surtout prévenir de l'ÉPUISEMENT PHYSIQUE ET/OU MENTAL.

C'est aussi l'occasion de porter la voix des aidants auprès des pouvoirs publics, institutions et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

🗨️ **Parfois, nous avons besoin de quelqu'un qui soit simplement là. Pas pour réparer quoi que ce soit, ni pour faire quoi que ce soit en particulier, mais simplement pour nous faire sentir que l'on se soucie de nous et que l'on nous soutient.** 🗨️

LA CARAVANE DES AIDANTS

À LA RENCONTRE DES AIDANTS EN ZONE RURALE



La Caravane des Aidants est une initiative de notre association **Coeur d'Agate** pour venir en aide aux aidants en zone rurale. Elle se déplace dans les villes et villages du Chablais pour offrir du soutien, de l'information et un moment de répit aux aidants.

Ce lieu va devenir le cocon des aidants

Espace d'accueil en libre accès pour les aidants sur les horaires d'installation, leur permettant de se ressourcer dans un cadre bienveillant ;

Mettre en place un café-répît où les aidants pourront échanger et se détendre ;

Organiser des ateliers et des rencontres autour de thématiques liées à l'accompagnement des aidants ;

Proposer diverses activités favorisant le répit des aidants, en collaboration avec des acteurs locaux

**LA CARAVANE DU RÉPIT,
BIENTÔT À MESSERY !**
Réunion publique de présentation :
MARDI 1ER AVRIL À 19H
ESPACE LITTORELLE



COEUR D'AGATE

 www.coeurdagate.com

 07.50.23.51.95

 contact@coeurdagate.com

 facebook et instagram

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION DES ARBRES ET HAIES

La taille : une obligation pour tous !

De nombreux conflits entre voisins naissent du non-respect des distances de plantations et de leur entretien. Les règles sont toutefois différentes s'il s'agit de propriété publique ou privée.



Plantation entre deux propriétés privées et entre une propriété privée et une propriété publique :

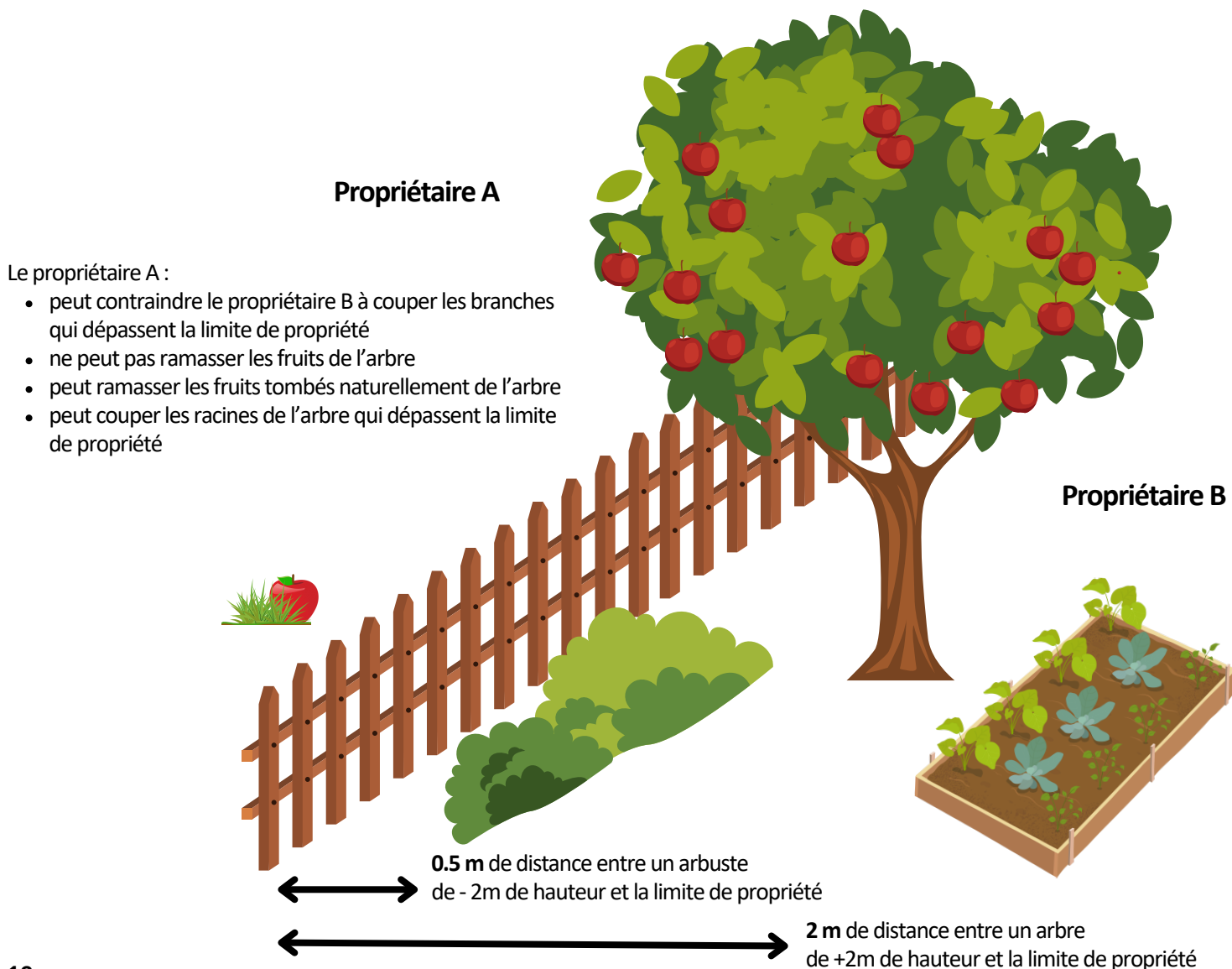
Selon l'article 671 du Code civil, les plantations dépassant 2 mètres de hauteur doivent être plantées à au moins 2 mètres de la limite de propriété. Si les végétaux ne dépassent pas les 2 mètres, ils peuvent être plantés à 0.50 mètre de la limite séparative.

En cas de non-respect des règles (selon l'article 672 du Code civil), un arrachage des végétaux pourra être demandé par le voisin devant le tribunal d'instance.

Si les distances sont respectées mais que les plantations causent des dégâts chez le voisin, celui-ci pourra demander l'élagage des branches dépassant chez lui. Il ne pourra cependant pas le faire lui-même. Contrairement aux branches, le voisin a le droit de couper les racines, ronces et brindilles qui dépassent chez lui. Il a également le droit de ramasser les fruits tombés naturellement au sol et non les cueillir.

Plantation pour des propriétés publiques :

Au titre de ses pouvoirs de police, et par souci de sécurité, le Maire peut exiger des propriétaires l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique (croisements, virages, points dangereux) pour assurer une meilleure visibilité. Il n'y a aucune règle quant aux distances de plantations le long des chemins ruraux, mais elles doivent respecter les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article R 161-24.





DÉCLARATION PRÉALABLE

- VINTER NENTWIG Eric, 29 G chemin de Sergyieu : Annexe de 20 m² au sol avec toit plat
- VERRE Benoit, 61 route des Repingons : Changement de destination d'une annexe en pièce habitable
- FARGIER Paul, 4 D chemin de la Cure : Installation d'une pompe à chaleur avec boîtier extérieur
- POPOVA Nadia / BEZON Nicolas, 24 chemin de Sergyieu : Piscine non couverte
- BIONDO Laura, 26 B chemin d'Avau : Création d'un velux
- DRUAUX Fabrice, 22 D rue des Moley : Grillage rigide
- SMITH Andrew et Jacqueline, 37 B route de Frize : Remplacement et extension du bardage existant
- CAP2CALL Engie My Power, 42 chemin de la Mollo : Installation de 14 panneaux photovoltaïques
- HENDRIKSEN Liza, 5 Chemin du plantez : Isolation thermique
- GOMEZ Yves, 44 Route de Frize : Installation de 10 panneaux photovoltaïques
- MEYRIER Véronique, 18 rue du Crêt : Avant toit sur porte de garage de 145*445 cm
- LACOURT Céleste, 15 chemin de Vétrau : Annexe en bois naturel toit plat
- CERRI Claude, 60 route de Frize : Piscine
- ZONNEKINDT Roger, 4 rue du Crêt : Volets roulants
- PIERRET Emilie, 24 route des Repingons : Remplacement clôture
- JANIN Aurélie, 9 route de Marcille : 14 panneaux photovoltaïques
- HUGENTOBLER Grégory, 30 route des Repingons : Construction d'une piscine enterrée de 8,00*4,00
- TANGUY Christophe, 60 route de Frize : Clôture
- CUTTAZ Laura, 5 route des Repingons : Création d'un garage en limite de propriété

PERMIS DE CONSTRUIRE

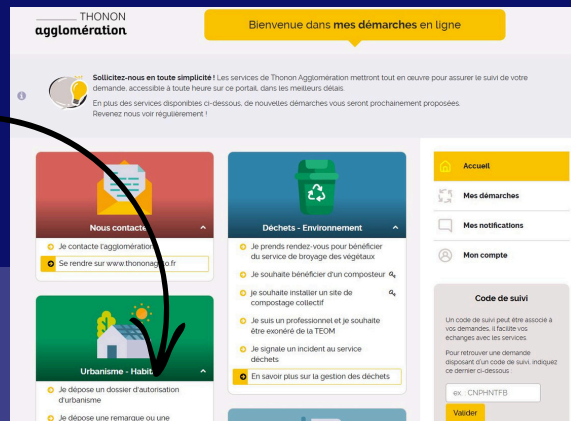
- HIS Alexandre, 33 chemin de Sergyieu : Maison en deux niveaux en ossature bois
- BONNEVIE TIBESAR Jean Pierre, route des Repingons, Blonay : Réduction surface de la villa
- CORROYER Audrey, route des Repingons, Blonay : Réduction surface de la villa
- AL GHANIM Khaled, 81 route de Parteyi : Restructuration lourde d'une maison avec extension
- ROLLI Andreas, 43 route des Repingons : Rehaussement d'une maison individuelle, Pool House, Portail et clôture

AUTORISATION D'URBANISME PENSEZ À LA DÉMATÉRIALISATION !

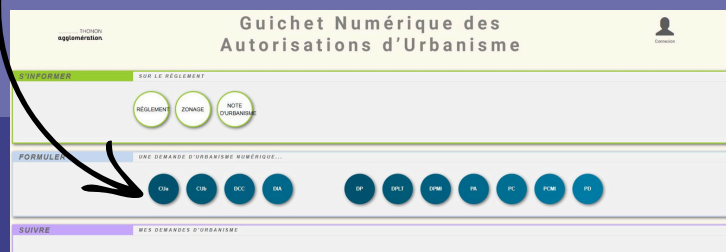


Se rendre sur le site : mesdemarches.thononagglom.fr

Je dépose un dossier d'autorisation d'urbanisme



Une fois sur le Guichet Numérique des Autorisation d'Urbanisme, choisissez le document que vous souhaitez.



LAISSEZ-VOUS GUIDER TOUT AU LONG DE VOTRE DEMANDE !

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Une espèce invasive !

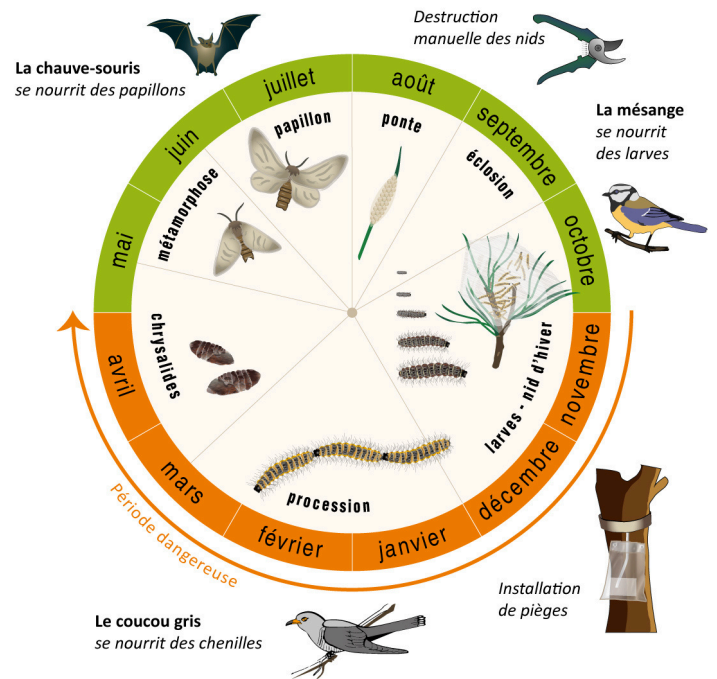
Les chenilles processionnaires se déplacent en file indienne et sortent dès les premiers rayons du soleil. Larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea*, la chenille processionnaire est reconnaissable à ses tâches orangées recouvertes de poils urticants. Vivant en colonies de plusieurs centaines d'individus, les jeunes chenilles tissent des pré-nids où elles passent la journée et commencent à manger les aiguilles de pin. Dès que la zone autour de leur cocon n'offre plus assez de nourriture, les chenilles émigrent plus haut dans l'arbre et forment un nouveau nid.

C'est ainsi que, par des journées ensoleillées, on peut les voir en procession sur le tronc ou les branches d'un arbre.

En hiver, elles forment un nid plus volumineux exposé plein sud pour profiter des rayons du soleil, et en sortent uniquement la nuit pour s'alimenter.

Au printemps, les chenilles « en procession » quittent l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol et entamer leur processus de transformation en chrysalide. La femelle papillon va alors déposer ses œufs sur les aiguilles de pin ou de cèdre et le cycle recommence.

Cycle annuel de la processionnaire du pin nos alliés dans la lutte



LES DÉGÂTS :

Dès le stade de larve, les chenilles projettent dans l'air de minuscules poils urticants pouvant avoir des conséquences importantes chez l'homme (réactions allergiques, troubles respiratoires, troubles oculaires, œdèmes, chocs anaphylactiques, etc.). La survenue de ces effets n'implique pas forcément un contact direct avec les chenilles, leurs poils urticants transportés par le vent peuvent avoir le même effet.

Les animaux peuvent également souffrir s'ils lèchent, touchent des chenilles vivantes, mortes ou même des restes de nid (bave, langue gonflée, tuméfactions, etc.)
Une intervention rapide du vétérinaire est alors vitale.

En se nourrissant des aiguilles, les chenilles affaiblissent également l'arbre hôte.

Le service espace vert de la commune met en œuvre de nombreuses actions de lutte contre cette chenille (voir encadré ci contre) Malheureusement, s'il agit seul, il ne pourra pas endiguer ce problème de santé publique. Les particuliers doivent faire leur part pour diminuer la présence de cette chenille !

LES SOLUTIONS :

Bien que ces chenilles soient dangereuses pour l'homme et les animaux, il faut tout de même savoir raison garder et ne pas aller jusqu'à l'abattage de l'arbre !

D'autres solutions sont possibles :

- Des traitements phytosanitaires biologique ou chimique existent.
- La lutte mécanique : il faut couper la branche porteuse du nid et la brûler. Les fils de soie étant très denses, le nid forme une barrière contre le feu et l'intérieur du cocon n'est pas touché par les flammes. **Avec précautions (masque, gants)**, il faut donc essayer d'ouvrir le nid et de le brûler. Attention faire des feux sur la commune est interdit. Il faut faire appel à un professionnel.
- Le piégeage par confusion sexuelle : il s'agit d'utiliser une phéromone de synthèse comme leurre pour piéger les mâles ou pour les désorienter et qu'ils ne trouvent pas les femelles. Les accouplements sont ainsi évités.
- Les éco-pièges : fixés à un arbre en fin d'hiver, ils interceptent les processionnaires lors de leur descente. Elles sont récupérées dans un sac qui sera éliminé par la suite.
- La lutte biologique : favoriser l'installation de nids à mésanges pour attirer cet oiseau auxiliaire, gros consommateur de chenilles à tous les stades.

QUELQUES CHIFFRES

COÛT DU PIÉGEAGE DES CHENILLES

Installation de 6 pièges à papillons 'entonnoirs' (avec capsules de phéromones qui attirent les mâles) de mai à septembre 2024 :

- **221 papillons capturés**
- Lieux : Rue des Ecoles, giratoire de Douvaine et route de Bellossy
- 11€ les 2 capsules chez GAMM VERT soit 18 pour la saison = **99€ TTC**
- 25€ l'entonnoir (piège) chez GAMM VERT soit 6 en tout = **150€ TTC**

Location en décembre 2024 d'un camion nacelle pour la destruction de nids de chenilles :

- Coût : **561€ TTC**
- **41 nids brûlés**

Installation en janvier 2025 de 20 'éco-pièges' à chenilles processionnaires (collier avec récupérateur) sur l'ensemble des pins de la commune répertoriés "sensibles" à la chenille

- **718.68€ TTC**

PLANTATIONS

À la fin de l'automne, quand les jours diminuent et que les températures descendent, la nature ralentit et les plantes arrivent au terme de leur cycle annuel de végétation.

Elles ont stocké des réserves d'énergie qui leur permettent de très bien tolérer la plantation. Discrètement, elles vont développer leurs racines dans la terre et auront moins besoin d'eau le premier été.

C'est ainsi que le service espace vert est intervenu sur différents sites pour végétaliser les abords des points de tri et planter de nouveaux arbres.

➔ **Route de Frize** : plantation en novembre 2024 d'une haie vive "biodiversité" (pour attirer les oiseaux et les insectes) composée d'un mélange de 29 arbustes caducs et persistants, à fleurs et/ou à feuillages colorés.

➔ **Chemin de Vétrau** : plantations en décembre 2024 de 4 arbres (bouleau, érable, cerisier à fleurs, marronnier) et d'une haie persistante de 25 lauriers du Portugal. Aménagement d'une barrière avec des pierres naturelles verticales.

➔ **Route de Bellossy** : plantation en novembre 2024 de 3 arbres (chêne vert, érable, pommier à fleurs).



A VOTRE SANTÉ !

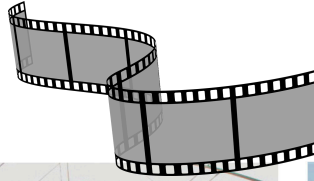
Le service espace vert remercie sincèrement les personnes qui ont fait don du pressoir et des tonneaux. Ceux ci trônent désormais sur le rond point au milieu des ceps de vignes !

Depuis novembre 2022, 62 arbres ont été plantés sur l'ensemble de la commune, dont 60 de variétés différentes et parmi lesquelles on retrouve 22 fruitiers (vergers au pré de l'église et au parc des Semiss).

TOUT UN PROGRAMME !

Salle des fêtes de Messery. Participation montant libre

20^e Festival du Film Vert
Le cinéma pour un futur durable



LE CONVOI DE L'EAU

LA FORÊT GOURMANDE

Valérie Manns (France - Français)
52 min. | 6 ans, suggéré 10 ans

Au cœur du petit village de Diconne, en Saône-et-Loire, Fabrice Desjours transforme depuis quinze ans une pâture infertile en une forêt nourricière. Sa "forêt gourmande", où tout se mange, est devenue un modèle pour faire face aux problèmes climatiques, hydriques et alimentaires. Fabrice essaime son savoir et tente de convaincre paysans, citoyens, entreprises et pouvoirs publics qu'un nouvel art de vivre et de produire est possible.

14h - Salle des fêtes - Messery



LA FERME DES BERTRAND

Gilles Perret (France - Français)
89 min. | 6 ans, suggéré 6 ans

50 ans dans la vie d'une ferme... Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères, est filmée pour la première fois, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main. A travers la parole et les gestes des personnes qui se sont succédé, le film dévoile des parcours de vie bouleversants.

20h - Salle des fêtes - Messery
en présence du réalisateur

RÉPARER LA TERRE, RÉPARER LES HOMMES

Marion Stalens (France - Français)
57 min. | 10 ans, suggéré 14 ans

Aux portes de Paris, sur un terrain pollué situé en bord de Seine, une association se lance dans un double défi : relancer la filière de fleurs locales, produites sans pesticides et vendues en circuit court, tout en formant à des métiers d'avenir des personnes en recherche d'emploi. Mais rien ne se passe comme prévu : la réparation du sol, devenu stérile, s'avère complexe, tandis que la pandémie mondiale vient désorganiser le travail des équipes. Au fil des mois pourtant s'opère une double métamorphose.

15h30 - Salle des fêtes - Messery

LE CONVOI DE L'EAU

Rémy Servais (France - Français)
47 min. | 10 ans, suggéré 12 ans

Le 18 août 2023, à l'appel des collectifs Bassines Non Merci, Les Soulèvements de la Terre et de la Confédération Paysanne, s'élance le convoi de l'eau au départ de Lezay (Deux-Sèvres), à 5 km de Sainte-Soline. Plus de 700 vélos et des dizaines de tracteurs chemineront jusqu'à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne d'Orléans, avant un final à Paris, avec pour objectif l'obtention d'un moratoire sur les projets de méga-bassines qui se multiplient partout en France.

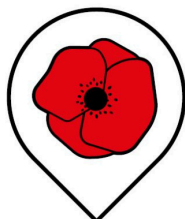
17h - Salle des fêtes - Messery
en présence du réalisateur

L'ASSOCIATION ANTI-GASPI SOLIDAIRE !



Vous avez un arbre fruitier, mais pas assez de temps ou de force pour récolter ? Pour éviter le gaspillage, et faire bénéficier le plus grand nombre de fruits de qualité, l'association "Aux arbres citoyens !" propose des cueillettes solidaires. Des bénévoles se mobilisent pour intervenir dans les jardins des particuliers. 90% de la récolte est ensuite donnée à des associations caritatives, comme la Banque alimentaire. Une partie des fruits est transformée en compotes, jus, etc.

Venez découvrir l'association lors du marché éphémère du 22 mars à Messery (salle des fêtes de 14h à 18h)



MARCHÉ ÉPHÉMÈRE

Animations, stands, expo...
Salle des fêtes de Messery.
SAMEDI 22 MARS DE 14H30 À 18H
ENTRÉE LIBRE

LE PRINTEMPS DES COQUELICOTS

Appel à bénévoles !

Venez rejoindre
les bénévoles
pour aider à faire vivre
et rayonner
la bibliothèque
et/ou la ludothèque !



Être bénévole à la bibliothèque et/ou à la ludothèque, c'est :

- Accueillir du public de tout âge (enfants, ados, adultes)
- Participer aux animations
- Participer à la gestion du fonds (équipement, rangement, tri)
- Participer au développement de cette structure

Toutes les missions sont au choix en fonction du temps que vous avez à accorder à la bibliothèque et/ou la ludothèque, en collaboration avec Emilie et Priscilla et une chouette équipe de bénévoles, dans une ambiance conviviale.

Renseignements complémentaires :



sur place aux heures d'ouverture



par téléphone : 04 50 94 79 70



par mail : bibliotheque@messery.fr

ludotheque@messery.fr



UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE...

Bienvenue à Priscilla

Vous rencontrerez un nouveau visage à la bibliothèque. Priscilla a rejoint l'équipe depuis le 18 février. Elle travaillera en binôme avec Émilie, déjà en poste depuis 3 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



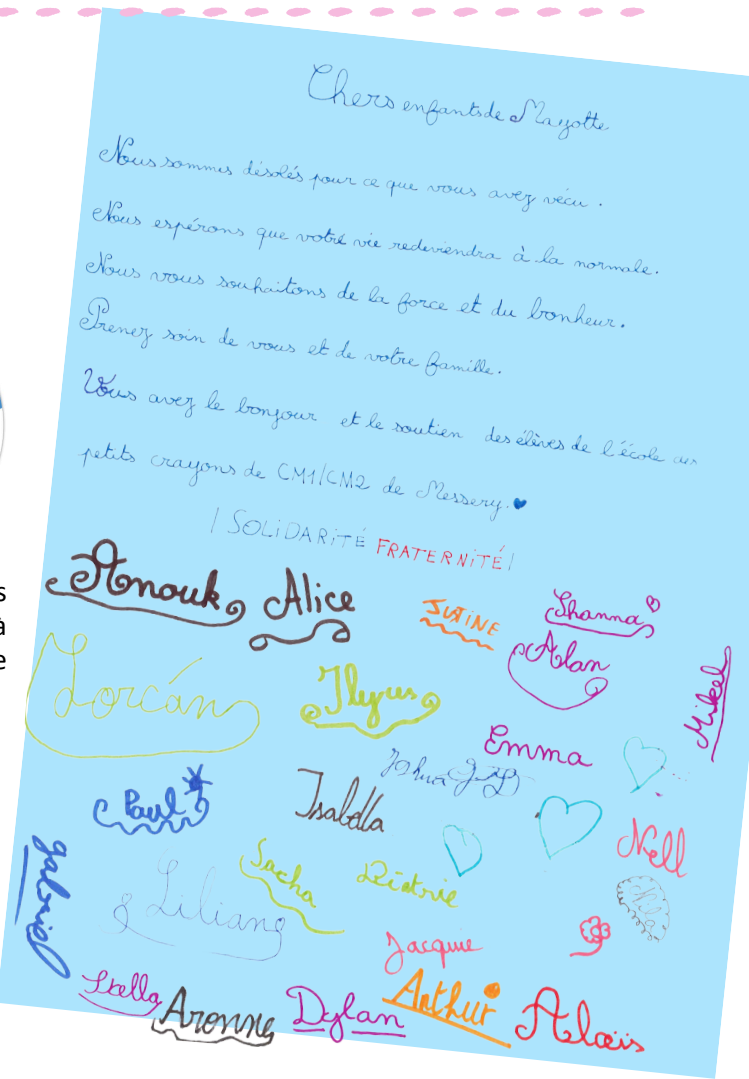
ÉLAN DE SOLIDARITÉ POUR MAYOTTE

Une collecte de livres pour les enfants

L'association De Rives en Pages a répondu à l'appel de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture de Mayotte en organisant une collecte de livres à l'école Les Petits Crayons de Messery pour réapprovisionner les écoles démunies de l'archipel après le passage du cyclone Chido.

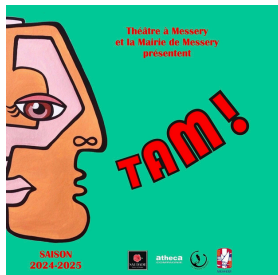


La présidente de l'association, la directrice de l'école, les enseignants et les élèves de CM1 et CM2 ont oeuvré plusieurs semaines et ont réussi à récolter 230 ouvrages. Ces livres ont pris la direction de Besançon, point de collecte de plusieurs département, avant le départ pour Mayotte.



THÉÂTRE À MESSERY

Les comédies de Tchekhov



Prochaine soirée théâtre par l'association TAM, le **samedi 5 avril à 20h** à la salle des fêtes de Messery, par la troupe amateur du TAM.

"Venez vous installer dans l'auberge du TAM le temps d'un soir et de quelques verres. Vous n'y serez sûrement pas seuls et aurez l'occasion de suivre l'histoire d'autres pèlerins qui, comme

vous, y auront trouvé refuge. Truands, âmes en peine, vacanciers épuisés, fidèles chrétiens, débiteurs désespérés, les routes de chacun se mêlent pour vous offrir une soirée pleine de rebondissements entre amour, haine, peur et comédie dans une ambiance rétro et (plutôt) chaleureuse." Parcourez l'univers du célèbre dramaturge Anton TCHEKHOV à travers une pièce originale réalisée à partir de différents textes de l'auteur : Tranche d'une vie d'Estivant, L'Ours, La Demande en Mariage, Sur la Grand Route et la Nuit avant le Procès. On retrouve dans ce spectacle la marque de la compagnie des Enfants Sauvages via Timothée MOYNAT, des pièces riches en rythme et en interaction avec le public, qui gardent en salle les qualités du théâtre de rue.

Réservation possible sur HelloAsso.com/ Billeterie sur place également.

L'association possède désormais son site internet : theatremessery.com



ACTUALITÉS des Associations



STAGE DE QI GONG

Samedi 15 février, 8 mars et 5 avril
Salle des fêtes
06.84.64.23.84

CONFÉRENCE sur le rôle des Femmes en Savoie et la Haute Savoie au début des années 1900 par De Rives en Pages

Vendredi 7 mars - 19h
Salle des fêtes

CARNAVAL de Farandole

Samedi 22 mars
Nernier

THÉÂTRE À MESSERY "Comédie de Tchekhov"

Samedi 5 avril - 20h
Salle des fêtes

CHASSES AUX OEUFS de Farandole

Samedi 12 avril

CONCERT par Univers Méditation

En cours de programmation
Salle des fêtes

MON JARDIN "ZÉRO DÉCHETS"

Broyage des végétaux à domicile

THONON
agglomération

Avant l'arrivée du printemps, Thonon Agglomération propose un service gratuit de broyage à domicile de vos branchages pour vous accompagner dans la valorisation de vos « déchets verts » en ressources utilisables directement au jardin.

Un service gratuit pour les particuliers :

Entièrement gratuit pour les particuliers, le service de broyage est disponible pour des volumes compris entre 2m³ et 25m³.

Une démarche sociale et solidaire :

Le service de broyage de végétaux ne se limite pas à un simple geste environnemental. Il s'accompagne d'une dimension sociale forte. En effet, les prestations de broyage sont assurées par du personnel de Chablais Insertion et du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature). Ces structures locales favorisent l'insertion professionnelle de personnes en difficulté, faisant de ce service un projet à la fois écologique et solidaire.

L'importance de la gestion des déchets verts :

En 2023, Thonon Agglomération



111kg/habitants



216kg/habitants

Le chiffre est significatif lorsqu'on le compare avec celui des ordures ménagères collectées. Pourtant, ces déchets peuvent être entièrement recyclés.

Thonon Agglomération encourage vivement ses habitants à participer à cette initiative, non seulement pour réduire leur empreinte écologique, mais aussi pour contribuer à une gestion plus durable des déchets sur le territoire.

Bus France Service



SERVICE
ACCESSIBLE À TOUS,
GRATUIT ET SANS
RENDEZ-VOUS.

Le bus sera de passage à Messery de 9h à 11h30 (parking Mairie)

- vendredi 21 février,
- vendredi 21 mars
- vendredi 18 avril



Inscrivez-vous dès maintenant !

Les inscriptions sont ouvertes et la campagne de printemps se déroulera du **10 février au 30 avril 2025**.

Pourquoi broyer « mes déchets verts » à domicile ?

- Une solution écologique adaptée pour valoriser mes branchages directement à domicile.
- Une alternative au brûlage (interdit et polluant).
- Gagner du temps et se dispenser des aller-retours à la déchetterie.
- Profiter d'une ressource précieuse : le broyat utilisable pour créer un compost ou en tant que paillage. Cette technique incontournable présente de nombreux avantages.
 - Favorise l'infiltration de l'eau et maintient le sol humide : les arrosages sont diminués d'au moins 50%.
 - Réduit la sensibilité des plantes aux maladies. Puisque les arrosages sont réduits, le feuillage et les tiges sont moins mouillés, ce qui limite l'installation de maladies.
 - Isole les petits fruits de la terre (fraises par exemple) et les protège de la pourriture.
 - Evite le développement des "mauvaises herbes" : c'est la meilleure alternative au désherbage chimique.
 - Economie d'engrais car, comme le compost, le paillage avec des déchets verts variés restitue au sol la grande diversité des éléments nutritifs dont les plantes ont besoin.
 - Renforce l'activité des micro-organismes et des vers de terre. Redonne aux plantes leurs conditions de vie naturelles.
 - Abrite et protège les animaux auxiliaires.

A savoir que le broyat peut aussi être utilisé en tant que litière végétale pour les animaux.



Jeudi 13 février - 19h

SPEED BOOKING

Bibliothèque

Quelques minutes pour présenter votre dernier coup de cœur... Toute la soirée pour en découvrir de nouveaux !

(livre, film, disque, magazine, jeu vidéo, émission de radio...)

Mercredi 19 février - 10h30

HEURE DU CONTE

Bibliothèque

À partir de 4 ans

Contes et légendes d'Afrique

Vendredi 21 février, 21 mars
et 18 avril - 20h

SOIRÉE JEUX



Espace Littorelle

Venez découvrir les jeux de la ludothèque !

Samedi 22 mars
14h/15h30/17h/20h



FESTIVAL DU FILM VERT

Salle des fêtes, projections de 4 films
(détails page 16)

Samedi 22 mars - 14h-18h

MARHÉ ÉPHÉMÈRE

Salle des fêtes

Exposants, ateliers, animations...



Mardi 1er avril - 19h

RÉUNION PUBLIQUE COEUR D'AGATE

Espace Littorelle

Présentation de l'association Coeur d'Agate



Vendredi 4 au Samedi 19 avril

EXPOSITION "LES COULOIRS DE LA NUIT"

Espace Littorelle

Exposition ouverte à tous sur
l'impact de la pollution lumineuse
sur la faune nocturne

Horaires selon le service Info-
animations et la bibliothèque



Vendredi 11 avril - 19h

ANIMATION "LA NUIT EST BELLE" ET PIQUE-NIQUE AUX FLAMBEAUX

Espace Littorelle

Tout public

Apportez votre pique-nique !



Jeudi 17 avril - 19h

CONFÉRENCE "LA POLLUTION LUMINEUSE"

Salle des fêtes



Attention, les dates, horaires et lieux sont susceptibles de changer

